

Analyse des parcours en 2023 des salariés



Analyse des dossiers Projet de Transition Professionnelle (PTP) relevant de l'AFDAS

En bref sur les salariés relevant de l'AFDAS, ayant sollicité un financement :

- **66** dossiers déposés soit 3% des dossiers 2023 (même ratio qu'en 2022.)
- **58%** des demandeurs sont des femmes. Proportion proche du général de 61%.
- Les salariés relevant de l'AFDAS avec un niveau de qualification inférieur au bac, sollicitent moins le dispositif que l'ensemble des demandeurs. Ils ne sont ainsi que **17%** avec un niveau inférieur au BAC contre 28% sur l'ensemble des demandes au niveau néo-aquitain.
- **64%** des demandeurs a plus de 35 ans tandis que **82%** font partie des CSP non-cadres.
- Par ailleurs plus d'un demandeur sur 2 relèvent d'une entreprise dont l'effectif est inférieur à 50 salariés. 17 points de plus que le général.
- **79%** des demandes ont eu un accompagnement CEP (parmi lesquels **85%** ont été accompagnés par le réseau EVA).
- En 2023, nous avons eu 5 demandes d'intermittents dont 4 dépendent de l'AFDAS

✚ **Les 10 activités principales relevant de l'AFDAS dont les salariés ont sollicité le plus le dispositif PTP.**

Code APE	Libellé	Nombre de demandes
9312Z	Activités de clubs de sports	6
7311Z	Activités des agences de publicité	5
6110Z	Télécommunications filaires	4
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs n.c.a.	4
9200Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent	4
9001Z	Arts du spectacle vivant	4
8220Z	Activités de centres d'appels	3
9321Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	3
9311Z	Gestion d'installations sportives	3
7312Z	Régie publicitaire de médias	3

- Ces 10 activités représentent plus de **59%** des demandes émanant des salariés relevant de l'AFDAS.
- Au-delà du nombre conséquent de demandes de reconversion vers des métiers sur des fonctions support utiles dans différents domaines d'activité, on relève quelques projets vers des métiers qui sont en tension chez l'AFDAS. Le tableau ci-dessous permet de distinguer ces demandes en fonction du secteur d'activité actuel du salarié.

Libellé	Nombre de demandes présentées en commission	Nombre de demandes totales acceptées	Nombre de demandes relevant de l'AFDAS	Nombre de demandes acceptées relevant de l'AFDAS
Conception de contenus multimédias	12	8	1	0
Animation d'activités culturelles ou ludiques	9	5	0	0
Développement local	4	2	1	0
Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique	3	2	3	2
Communication	3	2	1	1
Total	31	19	6	3

Sur ce top 5, on note ainsi que **3** salariés, travaillant déjà dans une entreprise adhérente de l'AFDAS ont été refusés. Peut-être ont-ils été financés par la suite par le biais de la pro-A ou du plan de développement des compétences ? Par ailleurs **12** autres salariés ont été refusés alors qu'ils auraient pu venir renforcer les besoins conséquents sur ces métiers.

✚ **Les métiers relevant de l'AFDAS qui ont le plus sollicité le dispositif.**

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes
I1307	Installation et maintenance télécoms et courants faibles	4
L1401	Sportif professionnel	4
D1408	Téléconseil et télévente	3
G1206	Personnel technique des jeux	3
M1603	Distribution de documents	3
G1204	Éducation en activités sportives	3
M1601	Accueil et renseignements	3
L1508	Prise de son et sonorisation	3
E1106	Journalisme et information média	3
K1802	Développement local	2

- Ces métiers représentent près de 47% des demandes émanant des salariés relevant de l'AFDAS.

✚ **Les 10 métiers les plus visés par les demandes des salariés relevant de l'AFDAS.**

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes
M1203	Comptabilité	3
M1805	Études et développement informatique	3
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle	3
K2111	Formation professionnelle	3
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	3
F1102	Conception - aménagement d'espaces intérieurs	3
G1403	Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique	3
F1602	Électricité bâtiment	2
M1609	Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	2
I1604	Mécanique automobile et entretien de véhicules	2

- 41% des salariés relevant de l'AFDAS vise un de ces 10 métiers.

Analyse des dossiers PTP acceptés relevant de l'AFDAS

- Comme en 2022, **3%** des dossiers PTP financés par Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine proviennent de salariés relevant des branches de l'AFDAS. A noter que 3 personnes ont abandonné leur formation, bien qu'elles aient obtenu le financement.

Dossiers acceptés	Global TPNA	AFDAS	%
Nombre de demandes	2212	66	3%
Nombre de demandes acceptées	1475	41	3%
Nombre de demandes abandonnées	39	3	8%

- Le taux de financement pour les salariés travaillant pour des entreprises adhérentes de l'AFDAS est de **68%**, c'est 2 points de moins que le niveau régional.
- **3%** des fonds dégagés pour financer les projets de transition professionnelle ont bénéficié aux salariés relevant de l'AFDAS. Comme en 2022, le coût moyen d'un dossier PTP est inférieur à celui d'un dossier relevant de l'AFDAS. Les dossiers PTP ont coûté 27 346 euros tandis qu'en moyenne les dossiers PTP des salariés des branches de l'AFDAS ont coûté 29 530 euros.

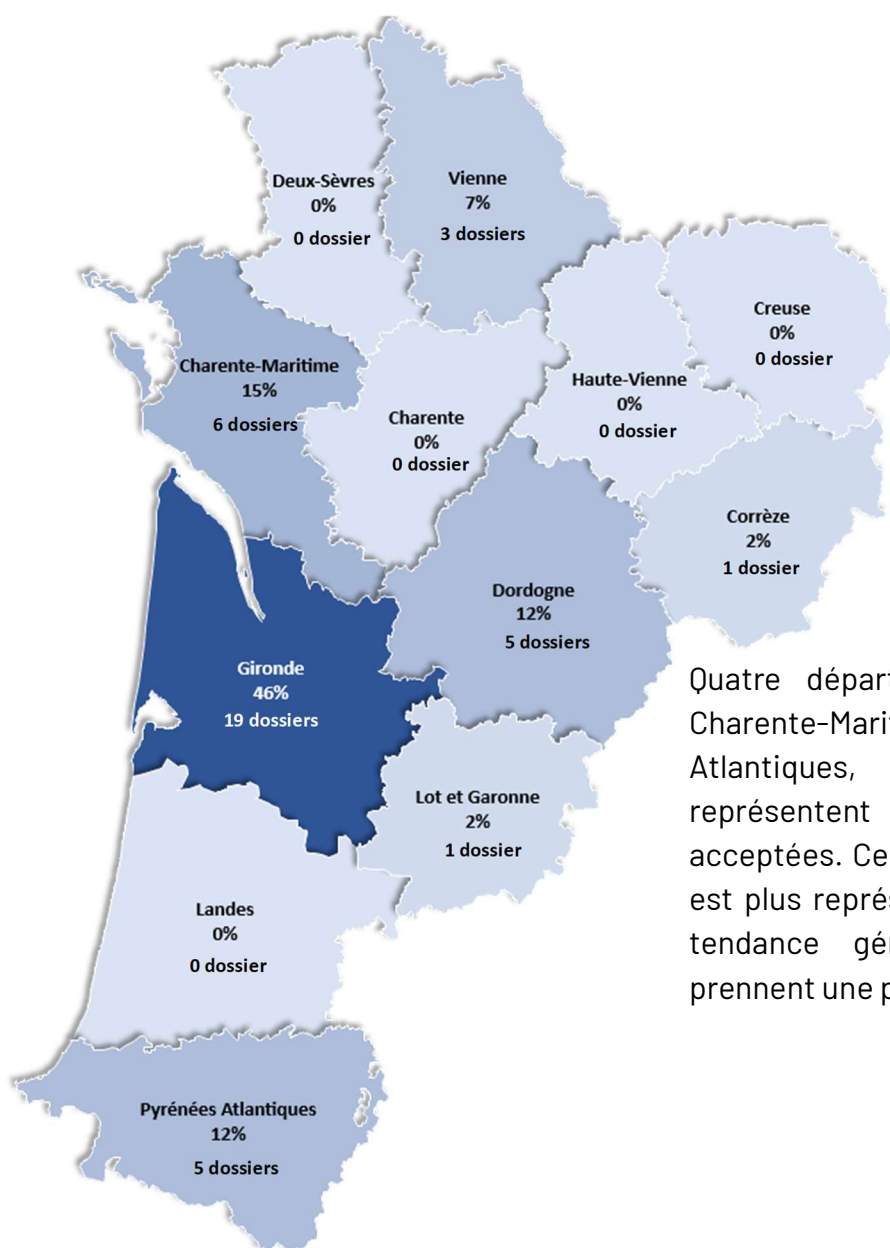
Coûts dossiers acceptés pris en charge par AT PRO	Global TPNA	AFDAS	%
Total engagement financier	40 335 981 €	1 210 723 €	3%
Coût moyen des dossiers acceptés	27 346 €	29 530 €	
Coût moyen pédagogique des dossiers acceptés	7 916 €	8 578 €	

- 4 dossiers ont été déclarés « irrecevables » avant passage en commission pour l'un des motifs suivants : critères d'éligibilité non remplis, formation non inscrite au RNCP après renouvellement ou non certifiante. Enfin, 2 dossiers ont été annulés avant le passage en commission.

Focus sur les demandeurs dont le dossier a été accepté et relevant de l'AFDAS.

- **59%** des demandeurs, dont la formation a été financée, sont des femmes.
- **61%** des bénéficiaires ont plus de 35 ans et 83% sont non cadres.
- Seulement **17%** des bénéficiaires ont un niveau inférieur au BAC.
- **85%** des salariés financés, ont bénéficié d'un accompagnement CEP (parmi lesquels **77%** ont été accompagnés par le réseau EVA).

Départements des salariés acceptés.



Quatre départements (la Gironde, la Charente-Maritime, les Pyrénées Atlantiques, et la Dordogne) représentent 85% des demandes acceptées. Ces chiffres, où la Dordogne est plus représentée, tranchent avec la tendance générale où les Landes prennent une part plus importante.

✚ **Les 10 métiers les plus financés aux salariés relevant de l'AFDAS.**

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes acceptées
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle	3
F1102	Conception - aménagement d'espaces intérieurs	3
M1203	Comptabilité	2
K2111	Formation professionnelle	2
G1403	Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique	2
F1602	Électricité bâtiment	2
I1604	Mécanique automobile et entretien de véhicules	2
M1805	Études et développement informatique	1
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	1
K1206	Intervention socioculturelle	1

➤ Près d'un salarié sur deux relevant de l'AFDAS vise un de ces 10 métiers.

✚ **Sur cette année 2023, les transitions les plus financées aux salariés relevant de l'AFDAS sont les suivantes :**

RNCP	Libellé	Nombre de demandes acceptées
RNCP37274	TP - Conseiller en insertion professionnelle	3
RNCP25508	Responsable projets et ingénierie en formation	2
RNCP30328	CAP - Electricien	2
RNCP32351	TP - Guide accompagnateur touristique	1
RNCP37674	TP - Développeur web et web mobile	1
RNCP37121	TP - Comptable assistant	1
RNCP37275	TP - Formateur professionnel d'adultes	1
RNCP35634	TP - Concepteur designer UI	1
RNCP34104	MASTER - Direction de projets ou établissements culturels (fiche nationale)	1
RNCP1901	TP - Technicien supérieur /technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique	1

➤ Ces 10 formations représentent 1 demande sur 3 financée aux salariés relevant de l'AFDAS.

Analyse des dossiers PTP refusés relevant de l'AFDAS

- En ce qui concerne les dossiers PTP refusés par Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine, les salariés relevant de l'AFDAS, représentaient environ **3%** des dossiers refusés et **4%** de l'engagement financier qui eût été nécessaire.

Focus refusés	GLOBAL TPNA	AFDAS	%
Nombre de demandes refusées	618	19	3%
Total coût pédagogique des dossiers refusés	5 172 883€	185 622 €	4%
Coût moyen pédagogique des dossiers refusés	8 745 €	9 073 €	

Focus sur les salariés ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

En 2023, **11% des salariés de l'OPCO AFDAS** ayant déposé un dossier possèdent une RQTH.

FOCUS RQTH	Global TPNA	AFDAS
Nombre de dossiers BOE reçus	287	7
Nombre de dossiers présentés en commission	266	6
Nombre de dossiers acceptés en commission	232	5
Nombre de dossiers éligibles à un cofinancement AGEFIPH	171	3
Nombre de dossiers bénéficiant d'un cofinancement AGEFIPH	159	3

2% de l'ensemble des salariés ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) relèvent de l'OPCO AFDAS.

Focus sur les dossiers « Démission-reconversion » relevant de l'AFDAS

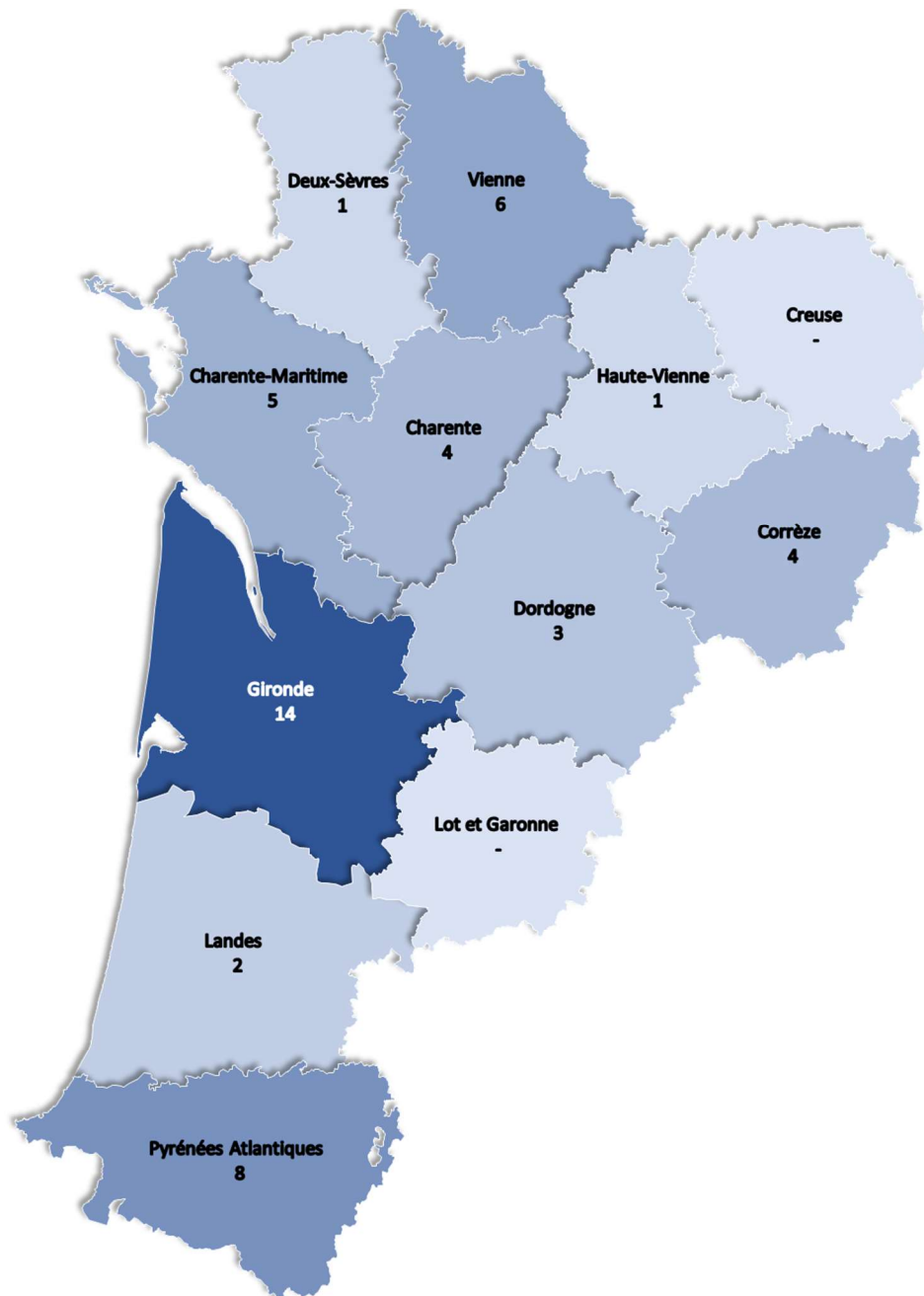
Une évolution du système cette année a permis d'être plus précis pour 2023.

- En 2023, nous avons reçu 2354 dossiers dont **52** relevant de l'AFDAS soit environ **2%** des dossiers (**61%** en provenance d'entreprises de moins de 50 salariés).
- Un taux d'acceptation de **96 %**, légèrement supérieur au taux général de 95%. Au total **49** dossiers ont été validés.
- Sur ces 49 dossiers acceptés, **57%** concernaient des femmes, ce qui tranche avec la tendance habituelle où les hommes recourent davantage au dispositif.
- Comme au niveau régional, **69%** des demandeurs a plus de 35 ans
- **Près d'un candidat sur 4** au dispositif était cadre. C'est 3 points de plus qu'au niveau régional.
- **Près de 7 salariés sur 10** avaient un projet de création ou reprise d'entreprise. On relève que les salariés relevant de l'AFDAS qui sollicitent ce dispositif, y recourent pour **29%**, avec l'objectif de suivre une formation, soit 3 points de moins qu'au niveau régional.

Création	33	67%
Formation	14	29%
Création avec formation	2	4%

- Dans plus de **7 cas sur 10**, ces salariés ont été accompagnés par les conseillers du réseau EVA.


Nombre de dossiers acceptés par département



- Au niveau géographique, la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques et la Vienne arrivent en tête sur le nombre de demandes. Ce qui tranche avec le général ou la Charente-Maritime prend une place plus importante.


Les 10 activités principales relevant de l'AFDAS dont les salariés ont le plus sollicité le dispositif « démission-reconversion ».

CODE APE OPCO	Libellé APE	Total dossier Démissionnaire
7311Z	Activités des agences de publicité	8
9312Z	Activités de clubs de sports	7
6110Z	Télécommunications filaires	4
7990Z	Autres services de réservation et activités liées	4
5813Z	Édition de journaux	3
9200Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent	3
6120Z	Télécommunications sans fil	2
7312Z	Régie publicitaire de médias	2
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement collectif	2
4690Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé	1

 Ces 10 activités représentent **69%** des demandes. On retrouve comme pour le PTP, en tête des demandes, celles émanant de salariés relevant des activités de club de sports et des agences de publicité.


Les formations demandées par les salariés relevant de l'AFDAS qui ont sollicité le dispositif « démission-reconversion ».

Libellé	Total dossier Démissionnaire
RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	1
DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE	1
CONSEILLER FUNÉRAIRE	1
TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTÈMES ET RÉSEAUX	1
DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER (DEI)	1
GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL	1
BTS DIÉTÉTIQUE	1
FORMATION AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES	1
CAP FERRONNIER D'ART	1
CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE	1
BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	1
DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT, SPÉCIALITÉ PERFECTIONNEMENT SPORTIF	1
CERTIFICATION CAO/DAO AUTOCAD	1
ASSISTANTE PME-TPE D'ADMINISTRATION ET DE COMMUNICATION COMMERCIALE	1

 Les salariés relevant de l'AFDAS se sont réorientés vers ces 14 formations.

Focus sur les dossiers « Validation des Acquis par l'Expérience » relevant de l'AFDAS

En 2023, au total en région, 262 salariés ont sollicité le dispositif VAE, 251 dossiers sont passés en commission et 245 ont été acceptés, soit un taux d'acceptation de 98%.

- Comme en 2022, **3** dossiers de salariés relevant de l'AFDAS ont été financés durant cette période.
- Les dossiers acceptés concernaient les titres suivants :

Code RNCP	Libellé RNCP	Nbre de dossiers acceptés
RNCP28573	BP - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - spécialité Éducateur Sportif - 34 mentions (cf liste dans base légale)	1
RNCP36630	Responsable comptable et financier	1
RNCP29967	Licence Professionnelle - Métiers de l'informatique : conduite de projets (fiche nationale)	1

Focus sur les dossiers « Transitions Collectives (TRANSCO) » relevant de l'AFDAS

En 2023, 18 entreprises se sont engagées dans ce dispositif expérimental, à la suite de quoi une vingtaine de salariés ont déposé une demande de financement.

- Cette année, sur plus de 400 entreprises repérées par nos équipes en région, nous en avons contacté une dizaine relevant de l'AFDAS, qui connaissaient des mutations importantes, afin de leur présenter le dispositif. Ces entreprises exerçaient des activités notamment dans les domaines des régies publicitaires de médias et de l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs.
- ✚ Bien qu' aucune entreprise relevant de l'AFDAS n'ait adhéré à TRANSCO en 2023, nous avons toutefois finalisé le suivi des salariés relevant de Médiapost qui avaient des démarches pour se reconverter dans le cadre du dispositif.